

Service d'accrochage scolaire (SAS) pour adolescents primo-arrivants à Bruxelles

Etat des lieux

De la jeunesse migrante

Quelle que soit l'origine des vagues migratoires, elles sont porteuses chaque fois de spécificités au niveau du parcours d'exil et au niveau des modalités d'accueil dans le pays hôte. Ces vagues migratoires sont constituées d'adultes, d'enfants et d'adolescents isolés ou en famille qui ont chacun aussi leur histoire personnelle.

Pour les adolescents qui arrivent en Belgique francophone, il existe actuellement la possibilité d'intégrer une classe DASPA afin d'apprendre le français et de bénéficier d'un soutien ciblé pendant 18 mois maximum. Au terme de cette période, l'élève primo-arrivant est réorienté dans une classe traditionnelle.¹ Cette classe DASPA constitue une des premières étapes du parcours d'intégration des adolescents.

En outre, qu'ils soient en famille ou isolés, ces adolescents peuvent être accompagnés sur le plan social et psychologique par une série d'associations spécialisées².

Cependant, nombreux sont ceux qui n'intègrent pas ou peu ces dispositifs et services ou qui les intègrent sans qu'une suite adaptée puisse leur être proposée. Les raisons évoquées par les acteurs de terrain³ sont diverses et peuvent se cumuler. Au niveau scolaire, elles se traduisent par des difficultés en amont ou en aval de la classe DASPA auxquelles il est parfois malaisé de trouver une solution.

Constats du terrain

Si il n'existe pas de situation type puisque chaque jeune est porteur d'une histoire, d'un parcours et d'une situation d'exil qui lui sont propres, certains obstacles à une scolarisation pertinente se présentent de manière récurrente.

-
- 1 Informations complètes sur la législation en matière de classes DASPA : <http://www.enseignement.be/index.php?page=23677&navi=117>
 - 2 Ciré, Mentor-Escale, Convivial, Exil, Bureaux d'accueil pour primo-arrivants à Bruxelles, Ulysse, D'ici et d'ailleurs, le Méridien, etc.
 - 3 Athénée Leonardo da Vinci, Campus Saint-Jean, Institut cardinal Mercier, Institut Dominique Pire, Mentor-Escale, Centre d'accueil Mena Croix-Rouge d'Uccle, Convivial, Antenne scolaire d'Anderlecht, Centre Fedasil de Rixensart, Centre Fedasil du Petit Château.

Ainsi, les écoles, associations ou services accompagnants les jeunes primo-arrivants font part notamment, en fonction des communautés migrantes qu'elles accueillent, des observations suivantes :

- La **non scolarisation dans le pays d'origine** ou sur le parcours d'exil exige une prise en charge de l'élève sur le long terme que la classe DASPA ne peut à elle seule assurer. Après la classe DASPA, il n'existe en effet aucune filière d'enseignement accessible aux élèves en cours d'alphabétisation.

De même, aucune préparation à la classe DASPA n'est prévue pour les jeunes n'ayant jamais été scolarisés, à l'instar de la préparation à l'enseignement primaire qu'offrent les classes de maternelles.

Les réorientations par défaut⁴ qui en découlent sont parfois très destructrices et peuvent mener finalement à une non scolarisation, parfois de plusieurs années.

- Les **traumatismes psychiques** vécus dans le pays d'origine ou/et sur le chemin de l'exil et/ou au contact de la société d'accueil empêchent parfois certains adolescents de s'accrocher au projet proposé par l'école, d'autant qu'à aucun moment de leur parcours, il ne leur est proposé de se poser, de déposer leur ressenti ou leur vécu ou de faire leur deuil d'une certaine réalité.

- L'importance des **démarches administratives** et pratiques que ces adolescents doivent souvent faire seuls ou à la place des parents les empêchent d'être pleinement présents à l'école et de s'y investir.

- La non prise en compte de l'**expérience professionnelle dans le pays d'origine** de ces jeunes et des compétences liées à leur expérience de vie renforce le sentiment d'injustice, d'incompréhension et le découragement face aux exigences des différents systèmes de formation.

- L'accès non autorisés aux filières d'alphabétisation et de **formation pour adultes**, ainsi qu'aux BAPA⁵ laissent ces adolescents souvent peu ou pas scolarisés dans une vacance institutionnelle favorisant le découragement et le rejet de la société d'accueil.

- L'impossibilité de **trouver une place en classe DASPA** à certains moments de l'année place également ces jeunes dans une période creuse de plusieurs mois qui peut se solder à terme par un découragement à entamer à nouveau toute démarche en ce sens.

4 Citons par exemple les réorientation dans l'enseignement spécialisé.

5 Le Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivants à Bruxelles ou l'asbl Via à Schaerbeek.

Aussi, les difficultés pratiques liées à l'installation en Belgique retardent parfois l'entrée en classe DASPA et en rendent l'accès légal impossible⁶.

- Les **déménagements** successifs liés à la procédure d'asile ou à la précarité du logement ou à la situation sociale ou familiale induisent des changements d'école fréquents nécessitant chaque fois des adaptations qui peuvent déboucher sur des décrochages.

- Les **procédures d'asile** peuvent être extrêmement compliquées dans certains cas et s'étaler parfois sur plusieurs années. Elles deviennent dès lors un frein important à toute projection dans le pays d'accueil et remettent continuellement chaque investissement en question.

- **L'intégration parmi les pairs** au sein d'une école classique peut être source de mal-être et de souffrance pour les jeunes primo-arrivants, tant leurs réalités, leurs codes et leur passé peuvent différer des jeunes qui ont grandi en Belgique.

- La **méconnaissance des services d'aide** et des possibilités d'accompagnement social, médical ou psychologique maintient certains jeunes et leurs familles dans des situations sans issues.

- Les attentes et les codes de la société d'accueil peuvent générer de nombreuses incompréhensions, un sentiment de dévalorisation et d'**insécurité** qui peuvent bloquer l'entrée ou l'accrochage à un établissement scolaire.

- La **méconnaissance des réalités scolaires et professionnelles** de la Belgique peut déboucher sur de mauvaises orientations entraînant déceptions, démotivation et dévalorisation.

- La difficulté pour certains jeunes de se situer par rapport au **chemin de l'exil**, à la question de la destination finale ou du retour éventuel implique une impossibilité à donner un sens à l'espace-temps présent.

- L'absence totale de **culture scolaire** au sein de certaines familles ou communautés rend l'intégration des codes et exigences scolaires parfois très compliquée.

- Le **regroupement familial** peut s'avérer compliqué, particulièrement pour les adolescents.

6 L'inscription en classe passerelle (DASPA) n'est plus possible au-delà d'un séjour d'un an sur le territoire belge.

Il peut en effet s'étaler sur un temps très long générant de nombreux malentendus avec le parent installé en Belgique et un sentiment de grande solitude.

Si c'est le jeune qui devient le moteur du regroupement familial, il est amené à prendre une place qui l'investit de lourdes responsabilités devenant un frein à une scolarisation efficace.

- La nécessité d'avoir des **rentrées financières** pour envoyer au pays en vue d'aider la famille à surmonter les difficultés du quotidien, ou à poursuivre la route de l'exil, ou en vue de rembourser des dettes contractées ou de concrétiser un regroupement familial peut s'avérer urgente pour le jeune et prendre le dessus sur tout projet scolaire ou d'apprentissage.

- Certains jeunes vivent dans des **conditions extrêmement précaires** (logements insalubres, surpeuplés, difficultés d'hygiène, etc.) qui ne facilitent pas l'accrochage scolaire.

Les répercussions sur la scolarité

Les conséquences de ces situations pour les adolescents qui les vivent sont multiples et peuvent se répercuter sur le long terme, autant sur eux-mêmes que sur la société.

Au niveau de l'école, elles se traduisent par de l'absentéisme, des problèmes de comportement, un manque d'intérêt, de la violence, voire une absence complète de scolarisation.

Sans aucune perspective, ces jeunes se retrouvent vite fort isolés et deviennent alors des proies faciles pour des dérives de toutes sortes. Sur le long terme, ce sentiment d'exclusion peut nourrir des formes diverses d'extrêmes.

Les alternatives actuelles

Pour les jeunes ayant grandi en Belgique qui sont en rupture avec l'école, il existe des services compétents qui visent à leur proposer un temps de répit et de réflexion pour réintégrer une structure scolaire adaptée à leurs projets par la suite. Citons entre autres les **Services d'Accrochage Scolaire (SAS)** ou l'association **Solidarité**. Cependant, ces services ne sont pas adaptés aux jeunes avec une faible maîtrise du français et ne sont pas outillés pour accueillir les primo-arrivants avec leurs spécificités.

Pour les jeunes primo-arrivants, le Centre **EI Paso** a développé une alternative temporaire à l'école pour les jeunes résidant dans les environs de Namur. Ce projet se base sur un partenariat

avec un Centre de formation professionnelle, un CEFA et un Centre régional d'intégration et permet aux jeunes qui l'intègrent de suivre des cours d'alphabétisation destinés aux adultes, de se familiariser avec différents métiers, tout en pouvant bénéficier d'un suivi social rapproché. Pour des raisons pratiques, il est difficilement accessible aux jeunes résidant en Région bruxelloise.

Depuis quelques temps, **la Petite Ecole** située à Bruxelles-ville propose une préparation à l'école pour les enfants qui n'ont pas été scolarisés avant leur arrivée en Belgique. Privilégiant une approche très sécurisante pour une familiarisation douce au monde scolaire, ce projet propose une réponse aux nombreux obstacles cités plus haut. Cependant, l'initiative de la Petite Ecole s'adresse en priorité aux enfants en âge d'aller à l'école primaire.

Par ailleurs, de nombreuses écoles et services ont brodé des petites solutions avec les moyens qui sont les leurs afin que les jeunes puissent s'inscrire dans un parcours cohérent : renforcement des heures de français en 3^e ou 4^e année de la filière professionnelle, journées découvertes dans les options de la filière professionnelle, partenariats avec des éducateurs de rue, visites au domicile des familles, partenariats avec certains OISP, etc.

Cependant, les écoles et associations sont débordées, ces réponses d'appoint sont largement insuffisantes et n'apportent pas une solution de fond pour les jeunes concernés.

C'est pourquoi il est indispensable de développer sur Bruxelles une structure adaptée aux adolescents primo-arrivants en situation de rupture avec le monde scolaire ou en manque de solution adaptée à leur profil.

Projet pédagogique proposé : voir document en annexe.

Pour toute information complémentaire :

Pernelle TAQUET, initiatrice du projet

Tél : 0474/ 92 50 12

Mail : sasprimos@gmail.com